



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Compte rendu sommaire du Conseil communautaire du 28 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt et un juin deux mil dix-huit, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Patrick BOULIER, Nicolas LANGLOIS, Gill GERYL, Lucien LECANU, François LEFEBVRE, Bruno BIENAIME, Guy SENEAL, Frédéric WEISZ, Annie PIMONT, Jean-Claude GROUT, Emmanuelle CARU-CHARRETON, Josiane VASSEUR (suppléante de Christophe LOUCHEL), Maryline FOURNIER, Michel MENAGER, Louis VOISIN (suppléant de Isabelle DUBUFRESNIL), Marie-Luce BUICHE, Frédéric ELOY (jusqu'à la question n°16), Sabine AUDIGOU, Florent BUSSY (à partir de la question n°5), Patrick CAREL, Marie-Catherine GAILLARD, Jolanta AVRIL (jusqu'à la question n°15), Joël MENARD, André GAUTIER, Jean BAZIN, Virginie LEVASSEUR, Bernard BREBION, Christine GODEFROY, Bérénice AMOURETTE, Bernard MACHEMEHL, Odile VILLARD, Lionel AVISSE.

Absents : Daniel LEFEVRE, Christophe LOUCHEL (suppléé par Josiane VASSEUR), Isabelle DUBUFRESNIL (suppléée par Louis VOISIN), Marie-Laure DUFOUR (donne procuration à Louis VOISIN), Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Patricia RIDEL (donne procuration à François LEFEBVRE), Frédéric ELOY (à partir de la question n°17 ; donne procuration à Marie-Catherine GAILLARD), Florent BUSSY (jusqu'à la question n°4 ; donne procuration à Frédéric WEISZ), Paquita CLAPISSON (donne procuration à Lucien LECANU), Isabelle BOUVIER-LAFOSSE (donne procuration à Marie-Luce BUICHE), Jolanta AVRIL (à partir de la question n°16 ; donne procuration à Patrick CAREL), Elodie ANGER (donne procuration à Sabine AUDIGOU), Annie OUVRY (donne procuration à Virginie LEVASSEUR), Jean BAZIN (à partir de la question n°29), Sandra JEANVOINE (donne procuration à Bernard BREBION), Jean-Jacques BRUMENT, Véronique MPANDOU (donne procuration à Gill GERYL) Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Christine GODEFROY), René DESPREZ (donne procuration à Bérénice AMOURETTE), Claude PETITEVILLE (donne procuration à Odile VILLARD), Franck SOTTOU (donne procuration à André GAUTIER), Claude FERCHAL.

Secrétaire de séance : Sabine AUDIGOU.

- ⇒ **Madame Sabine AUDIGOU, désignée secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires.**
- ⇒ **Approbation à l'unanimité du compte rendu des décisions prises par le Président.**
- ⇒ **Approbation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 20 février 2018.**
- ⇒ **DELIBERATIONS :**

28-06-18/01 – INSTANCES – Contrat de territoire – Demande de subvention auprès des partenaires pour la réalisation des actions inscrites dans le contrat

Rapporteur : M. Nicolas LANGLOIS

Monsieur le Président a été autorisé, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), à solliciter auprès des différents partenaires concernés les subventions attendues pour les actions suivantes :

- Fiche 5 : Réfection du Cours de Dakar pour le développement portuaire (1/3) ;
- Fiche 6 : ZAE Eurochannel 3 ;
- Fiche 11 : Réfection des terrains du Stade Jean Dasnias ;
- Fiche 17 : Accès public au WiFi Territorial.

28-06-18/02 – INSTANCES – Désignation du représentant suppléant de Dieppe-Maritime au sein du conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)

Rapporteur : Monsieur le Président

M. Gill GERYL a été désigné, à l'unanimité, représentant suppléant de Dieppe-Maritime pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'EPFN.

28-06-18/03 – INSTANCES – Fusion du Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen – Ouistreham et Cherbourg e du Syndicat Mixte du Port de Dieppe

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été approuvé, à l'unanimité :

- le retrait de la ville de Dieppe du Syndicat Mixte du Port de Dieppe,
- la fusion du Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe à compter du 1^{er} janvier 2019,
- l'adhésion du Syndicat Mixte du Port de Dieppe au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg dénommé « Ports Normands Associés » et sur les statuts associés figurant en annexe de la présente délibération,

Ont été désignés M. Nicolas LANGLOIS représentant titulaire et M. Lucien LECANU représentant suppléant de Dieppe-Maritime au sein du Syndicat Mixte fusionné.

Monsieur le Président ou son représentant a été autorisé à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

28-06-18/04 – INSTANCES – Désignation d'un représentant à la Commission locale des transports publics particuliers de personnes de la Seine-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

M. Daniel LEFEVRE a été désigné, à l'unanimité, représentant de Dieppe-Maritime à la Commission locale des transports publics particuliers de personnes de la Seine-Maritime.

28-06-18/05 – INSTANCES – Politique de l'agglomération en faveur des communes membres – Convention avec la Société de Protection Animale Dieppoise pour l'accueil des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président a été autorisé, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), à signer la convention d'accueil des animaux sans ramassage avec la Société de Protection Animale Dieppoise.

La dépense de 25 000 € qui en résulte sera imputée sur le budget principal de Dieppe-Maritime pour l'année 2018.

28-06-18/06 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Plate-forme Initiative Dieppe Bresle (IDB) – Convention triennale 2018/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été accordé, à l'unanimité, une subvention de 1 200 € par dossier à l'association Initiative Dieppe-Bresle pour l'année 2018.

Il a été approuvé la conclusion d'un conventionnement avec IDB pour l'année 2018 reconductible tacitement sur 3 ans, soit 2019, 2020 et 2021.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention avec Initiative Dieppe-Bresle ainsi que tout document y afférent.

28-06-18/07 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime – Opération MasterClass Apprentissage – Demande de subvention

Rapporteur : M. Gill GERYL

Il a été approuvé, à l'unanimité, la participation à l'Opération Masterclass Apprentissage en versant une subvention maximale de 4 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime.

Monsieur le Président a été autorisé à signer tous les documents à intervenir relatifs à l'exécution de la présente délibération.

28-06-18/08 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Dieppe Méca Energies – Cotisation annuelle Dieppe-Maritime

Rapporteur : Monsieur le Président

Il a été approuvé, à l'unanimité, l'adhésion à l'association DIEPPE MECA ENERGIES en tant que « Membres associés ou de droit » s'acquittant d'une cotisation annuelle de 5 000 €.

Monsieur le Président a été autorisé à signer tous les documents à intervenir et régler la cotisation annuelle appelée par l'association.

28-06-18/09 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – Action Cœur de Ville de Dieppe – Signature de la convention cadre pluriannuelle

Rapporteur : M. Lucien LECANU

Monsieur le Président a été autorisé, à l'unanimité, à signer la convention-cadre qui sera établie avec les partenaires, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

28-06-18/10 – POLITIQUE DE LA VILLE – Adoption du Plan d'actions de prévention de la radicalisation

Rapporteur : M. Lucien LECANU

Il a été approuvé, à l'unanimité, le plan d'actions de prévention de la radicalisation.

Monsieur le Président a été autorisé à signer le plan d'actions avec l'Etat et la Ville de Dieppe.

28-06-18/11 – AMÉNAGEMENT – Avis sur projet de PLU de Tourville-sur-Arques

Rapporteur : M. François LEFEBVRE

Il a été émis, à l'unanimité, un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme de la commune de Tourville-sur-Arques.

28-06-18/12 – HABITAT – Programmation 2018 des logements locatifs sociaux

Rapporteur : M. François LEFEBVRE

Il a été approuvé, à l'unanimité, la programmation 2018 des logements locatifs sociaux.

28-06-18/13 – PLH – Montant de subvention de Dieppe-Maritime en faveur des bailleurs sociaux et des communes

Rapporteur : M. François LEFEBVRE

Il a été approuvé, à l'unanimité, le financement des logements locatifs sociaux sur la base des grilles de calcul exposées dans la délibération. Ces règles de calcul seront appliquées à compter de 2018 dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

28-06-18/14 – TRANSPORTS – Avenant n°25 au contrat de délégation de service public des transports urbains relatif à l'expérimentation de la gratuité du service de navette électrique du centre-ville

Rapporteur : M. Gill GERYL

Il a été approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°25 au contrat de délégation de service public des transports urbains relatif à l'expérimentation de la gratuité de la navette électrique de centre-ville entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2018.

Monsieur le Président a été autorisé à signer l'avenant n°25 à intervenir.

28-06-18/15 – STATION NAUTIQUE – Point plage de Dieppe 2018 – Animations et subventions versées aux associations organisatrices

Rapporteur : Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON

Il a été approuvé, à l'unanimité, le versement, au nom de l'entente pour la station nautique, d'une subvention d'un montant total de 28 100 € répartis de la façon suivante :

- 12 250 € au Cercle de la Voile de Dieppe,
- 10 000 € au Club municipal de natation de Dieppe,
- 5 500 € au Club nautique dieppois,
- 350 € à Aviron Varenne Côte d'Albâtre.

Il a été accepté que Dieppe-Maritime porte la dépense de la station nautique et appelle la participation de chaque partenaire sur la base de la répartition suivante :

- Dieppe-Maritime : 65,5 % soit 18 405,50 €,
- Communauté de communes Terroir de Caux : 11% soit 3 091 €,
- Communauté de communes Falaises du Talou : 18%, soit 5 058 €,
- Commune de Le Tréport : 4%, soit 1 124 €,
- Commune de Criel-sur-Mer : 1,5%, soit 421,5 €.

28-06-18/16 – CULTURE – Dieppe Scène Nationale (DSN) – Convention d'objectifs 2018 – Attribution d'une subvention

Rapporteur : M. Guy SENEAL

Il a été approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés M. André GAUTIER (et pour M. Franck SOTTOU), M. Jean BAZIN, Mme Virginie LEVASSEUR (et pour Mme Annie OUVRY), Mme Christine GODEFROY (et pour Mme Imelda VANDECANDEALAERE), Mme Bérénice AMOURETTE (et pour René DESPREZ), ne prenant pas part au vote, le versement d'une subvention annuelle de Dieppe-Maritime à l'association « Dieppe Scène Nationale » à hauteur de 150 000 €.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention d'objectifs encadrant le versement de ladite subvention annuelle.

28-06-18/17 – CULTURE – Musiques anciennes – Académie Bach – Convention d'objectifs annuelle 2018 – Attribution d'une subvention

Rapporteur : M. Guy SENEAL

Il a été décidé, à l'unanimité, d'accorder à l'association Académie Bach, pour la réalisation de son projet 2018, une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 70 000 €.

Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention multipartite à intervenir destinée à en fixer les modalités de règlement et à préciser les actions liées aux projets, ainsi que les actions de communication que l'association Académie Bach effectuera dans le cadre du partenariat.

28-06-18/18 – ENVIRONNEMENT – Plan Climat Energie Territorial – Convention de partenariat 2018 – ESTRAN-Cité de la Mer / Dieppe-Maritime

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été approuvé, à l'unanimité, la mise en œuvre d'un nouveau partenariat pour l'année 2018 avec l'association ESTRAN Cité de la Mer dans le cadre du Plan Climat-Energie Territorial, ainsi que le versement d'une subvention de 15 000 € pour l'année 2018.

Monsieur le Président a été autorisé à conventionner avec l'association ESTRAN Cité de la Mer pour l'année 2018 et à signer tout document à intervenir dans le cadre de ce partenariat.

28-06-18/19 – ENVIRONNEMENT – Site Espace Naturel Sensible du Bois des Communes : Programme d'actions de gestion 2018

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été approuvé, à l'unanimité, le programme d'actions 2018 pour un montant prévisionnel total de 15 019 €, dont 9 011,40 € à charge pour Dieppe-Maritime.

Monsieur le Président a été autorisé à conventionner avec le CENHN et à signer tout document à intervenir dans le cadre du partenariat 2018.

28-06-18/20 – EAU POTABLE – Avenant n°5 au contrat d'affermage du service de distribution publique d'eau potable sur le territoire de la Ceinture de l'Agglomération Dieppoise

Rapporteur : Mme Annie PIMONT

Monsieur le Président a été autorisé, à l'unanimité, à signer l'avenant n°5 au contrat d'affermage du service de distribution publique d'eau potable sur le territoire de la Ceinture de l'Agglomération Dieppoise.

28-06-18/21 – EAUX PLUVIALES – Projet de zonage d'assainissement eaux pluviales de la commune de Martin Eglise en vue de sa mise en enquête publique

Rapporteur : Mme Annie PIMONT

Il a été approuvé, à l'unanimité, le projet de zonage d'eaux pluviales de la commune de Martin Eglise qui sera soumis à enquête publique en application de l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président a été autorisé à signer tous les actes utiles à cette procédure.

28-06-18/22 – DÉCHETS – Création d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été décidé, à l'unanimité :

- de retirer la délibération n°29-09-15/19 portant sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) – Commission consultative d'élaboration et de suivi,
- de fixer la composition de la Commissions consultative d'élaboration et de suivi de la manière suivante : Bernard BAZILLE (Saint Aubin sur scie), Jean-Claude BOUVIER (Grèges), Isabelle DUBUFRESNIL (Aubermesnil-Beaumais), Marie-Laure DUFOUR (Colmesnil-Manneville), Gill GERYL (Martin-Eglise), Jean-Pierre JOUBERT (Sainte Marguerite sur mer), Dominique PAUL et Claude THOMAS (Arques la Bataille), Claude PETITEVILLE (Rouxmesnil-Bouteilles), Bernard RABINEAU (Offranville), Josiane VASSEUR (Ancourt), un représentant de la Ville de Dieppe, un représentant de la commune de Martigny, SMEDAR, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie – Antenne de Dieppe, Port de Dieppe, ADEME, Région et Département,
- de nommer Président de la commission consultative d'élaboration et de suivi du PLPDMA, le Vice-Président en charge des politiques durables et de la préservation de l'environnement,

- de désigner le service Prévention et Gestion des Déchets pour assurer le secrétariat de la commission consultative d'élaboration et de suivi du PLPDMA.

28-06-18/23 – DÉCHETS – Convention de groupement de commandes pour les « marchés de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés » sur le territoire de la Communauté de communes Falaises du Talou et de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Monsieur le Président a été autorisé, à l'unanimité, à signer tous documents relatifs au groupement de commandes du marché de collecte et traitement déchets ménagers et assimilés entre la Communauté de Communes de Falaises du Talou et Dieppe-Maritime.

Ont été désignés parmi les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres de Dieppe-maritime ayant voix délibérative, Mmes Annie Pimont et Isabelle DUBUFRESNIL, représentantes titulaires, et Mme Marie-Catherine Gaillard et Bernard MACHEMEHL, représentants suppléants, pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement constitué.

28-06-18/24 – DÉCHETS – Convention de mise à disposition de moyens communaux pour la collecte des déchets verts de la commune de Saint-Aubin-sur-Scie

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été approuvé, à l'unanimité, le principe de mise à disposition de moyens communaux pour la collecte, sur la Commune de Saint-Aubin-Sur-Scie, des déchets verts déposés sur la voie publique.

28-06-18/25 – DÉCHETS – Convention de mise à disposition de moyens pour la collecte des déchets verts de la commune d'Offranville

Rapporteur : M. Frédéric WEISZ

Il a été approuvé, à l'unanimité, le principe de mise à disposition de moyens pour la collecte, sur la Commune d'Offranville, des déchets verts déposés sur la voie publique.

28-06-18/26 – RELATIONS HUMAINES – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l'unanimité :

- d'approuver la création d'un poste pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein du service « Environnement »,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de l'agent recruté pour accroissement temporaire d'activité sur le fondement de l'article 3-1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- de fixer l'indice la rémunération à l'indice brut 389 – indice majoré 356 de la grille indiciaire du grade de Technicien,
- d'approuver la création d'un poste de rédacteur pour le service « Emploi, Economie et Formation »,
- d'approuver la création d'un poste d'adjoint technique territorial pour le service « Prévention et gestion des déchets »,
- d'autoriser la suppression des postes créés mais non pourvus au tableau des effectifs pour des raisons diverses (mutations, démissions, retraite, avancement de grade,...) comme suit :
 - Poste de titulaire :
 - 1 poste de technicien principal de 1ère classe titulaire,
 - Postes de contractuels :
 - 1 poste pour un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein du service informatique,

- 1 poste de rédacteur principal 2ème classe contractuel,
- 1 poste de « gestionnaire marchés publics » contractuel.

28-06-18/27 – RELATIONS HUMAINES – Règlement d’astreinte et de permanence – Adoption

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l’unanimité :

- d’instaurer la mise en place de permanences au sein de Dieppe-Maritime pour les agents de la filière technique,
- d’approuver les termes du règlement applicable aux agents d’astreintes et de permanences.

28-06-18/28 – RELATIONS HUMAINES – Convention d’adhésion à la mission expérimentale relative à la médiation préalable obligatoire du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Seine-Maritime

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l’unanimité, d’autoriser Monsieur le Président à signer la convention d’adhésion à la mission expérimentale de la médiation préalable obligatoire du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Seine-Maritime.

28-06-18/29 – RELATIONS HUMAINES – Equipe technique service Patrimoine / Stade – Mise à disposition de moyens humains auprès de la Ville de Dieppe

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l’unanimité, d’accepter de mettre à disposition de la Ville de Dieppe à hauteur de 0.95 ETP chacun, les agents suivants :

- Guillaume PENNIER, adjoint technique principal de 2ème classe,
- Manolito LEMAIRE, adjoint technique,
- Florian PESQUET, adjoint technique.

Les termes de la convention de mise à disposition ont été approuvés.

28-06-18/30 – FINANCES – Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) – Répartition du prélèvement pour 2018

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l’unanimité, d’adopter une répartition dérogatoire libre pour le prélèvement au titre de 2018 pour le FPIC.

28-06-18/31 – FINANCES – Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) – Répartition du reversement pour 2018

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l’unanimité, d’adopter une répartition dérogatoire libre pour le reversement au titre de 2018 pour le FPIC.

28-06-18/32 – FINANCES – Attributions de compensation provisoires aux communes pour 2018 – Versement par douzième

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l’unanimité :

- de modifier la délibération 19-12-17/24 du 19 décembre 2017,

- de fixer le montant des attributions de compensation provisoires dues aux communes pour l'exercice 2018 à la somme totale de 7 614 997,98 €,
- de préciser que le versement s'effectuera par douzièmes à compter du mois de janvier 2018.

28-06-18/33 – COMMANDE PUBLIQUE – Groupement de commandes avec la Ville de Dieppe pour la prise à la pompe de carburants

Rapporteur : M. le Président

Il a été décidé, à l'unanimité :

- D'approuver le principe la convention de groupement de commandes avec la Ville de Dieppe pour la passation du marché relatif à la prise à la pompe de carburants, selon le projet de convention annexée au présent projet de délibération,
- D'autoriser le Président à signer à la convention ainsi que tous documents s'y rapportant,
- De désigner parmi les membres ayant voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres de Dieppe-Maritime, Mme PIMONT, représentante titulaire, et Mme MPANDOU, représentante suppléante, pour siéger à la CAO du groupement de commandes,
- D'autoriser le Président à signer le(s) marché(s) à intervenir ainsi que tous les actes de gestion du(des) marché(s).

⇒ **L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h15.**